

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHÉ le : 04/05/2026

L'an deux mille vingt six
Le mercredi 29 avril à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle Maurice JOULOU en séance publique sous la Présidence de **Madame Nadège FERTÉ, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BACH Céline, BARON Claudine, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DAUDRE Sibylle, DENIAU Julie, DREVILLE Hélène, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny

Messieurs : CHORQUES Alexandre, DI MÉO Jean-Luc, GILLOTIN Thierry, LEBRUN Mathieu, MARTIN Jean, MORELL Jean, RAIMBAULT Jonathan, VIRLOGUEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : Mmes LHOTTE Sandrine, SIMONY Emilie

Pouvoirs : Mr HERBIN Olivier donne pouvoir à Mme FERTÉ
Mr STERLIN Alexandre donne pouvoir à Mme CHATELAIN Hélène

Secrétaire : Mme DAUDRE Sibylle

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

OBJET :

Rémunération d'un chargé de mission en urbanisme

Mme Le Maire explique au Conseil Municipal que Mr DREVILLE Gérard, ayant une expertise dans l'aménagement et le développement urbain, il y a lieu de lui confier des missions dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle mairie et d'une résidence seniors sur la commune pour un durée d'un an à compter du 1^{er} mai 2026.

Il convient également de fixer une indemnité forfaitaire mensuelle pour le dédommagement des frais occasionnés par ces missions à compter du 1^{er} mai 2026.

Un forfait de 250 € mensuel est proposé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à la majorité avec 1 abstention de la part de Mme DREVILLE Hélène

- 1) **APPROUVE** le fait de confier des missions d'urbanisme à Mr Gérard DREVILLE.
- 2) **DECIDE** de fixer le montant du forfait mensuel à 250 € pour le dédommagement des frais occasionnés par ces missions.
- 3) Délibération transmise à M. le Sous-Préfet de SARCELLES

Fait à SAINT-WITZ, le 4 mai 2026
Mme Le Maire
Nadège FERTÉ

